

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présent(s) : 15

Absent(s) : 11

- dont suppléé(s) : 1

- dont représenté(s) : 5

Votants : 21

- dont « pour » : 21

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-deux, le 1er juillet à dix-sept heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse, Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BARNEAUD Christophe, M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard, M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques.

ABSENTE : Mme MATTERA Wendy

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

N° ordre : 3

Délibération n°2022/95

**OBJET : ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS THEMATIQUES -
COMPLEMENT AUX DELIBERATIONS N°2020/57 DU 21/07/2020,
N°2020/151 DU 29/09/2020, N°2020/180 DU 17/12/2020, N°2021/77 DU
27/05/2021 ET N°2022/42 DU 14/04/2022.**

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1 ;

VU sa délibération n°2020/49 du 10 juillet 2020 portant création des commissions thématiques ;

VU sa délibération n°2020/57 du 21 juillet 2020 portant désignation des membres des commissions thématiques ;

VU le courrier du 10 juin courant de Mme le maire des Thuiles demandant à ce que son adjoint M. Rolland LELLY, siége à la commission « **Environnement : Assainissement, déchets, énergie, aménagement du territoire** »,

CONSIDERANT qu'aucun membre de la commune des Thuiles ne siége à ce jour dans cette commission ;

Sur proposition de la présidente,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE DE PROCLAMER** M. Rolland LELLY, membre de la commission « *Environnement : Assainissement, déchets, énergie, aménagement du territoire* »,
- **RAPPELLE** la composition de cette commission : Mme Sophie VAGINAY RICOURT, M. Yvan BOUGUYON, Mme Clarisse BALLADUR, Mme Wendy MATTERA, Mme Elisabeth JACQUES, M. Albert OLIVERO, M. REYNAUD Bernard (CM de Faucon), M. Jacques FORTOUL, M. Manuel SICELLO, M. Daniel MILLION-ROUSSEAU, M. Bastien MATHIEU (CM Saint-Paul sur Ubaye), M. Jean-François GARCIN (CM Saint-Pons), M. Joël GALLICE (CM Ubaye Serre-Ponçon), M. Pierre-Michel ESTRAYER (CM Ubaye Serre-Ponçon), Mme Valérie ROUBAUD (CM Uvernet-Fours), M. Jean FERRON et M. Rolland LELLY (CM des Thuiles).
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31, rue Jean-François Leca 13002 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

Séance du 1^{er} juillet 2022